



## Qui peut prescrire leurs vaccins ?

Les infirmiers, pharmaciens et sages-femmes peuvent prescrire les vaccins **non** vivants chez les immunodéprimés. Les infirmiers et pharmaciens sont limités aux personnes de 11 ans et plus (arrêté du 8 août 2023)

La prescription des vaccins vivants chez l'immunodéprimés est ainsi réservée aux médecins

## Checklist du prescripteur

- ✓ Identifier les immunodéprimés et anticiper les moments d'immunodépression (lorsque c'est prévisible)
- ✓ Les informer des risques accrus d'infection et de leur moindre réponse aux vaccins : même vaccinés ils ne sont pas correctement protégés
- ✓ Vacciner leur entourage
- ✓ Vacciner les immunodéprimés selon les recommandations du HCSP :
  - des recommandations en +
  - des recommandations en -
 et selon le calendrier vaccinal pour les autres vaccinations

## Qui sont les patients concernés ?



- **VIH**
- **aspléniques** ou hypospléniques (pas de contre-indication)
- atteints d'une maladie auto-immune et traités par **immunosuppresseurs** ou **biothérapie** ou **corticothérapie** (parfois selon la posologie. La corticothérapie inhalée ou administrée localement n'est pas une contre-indication aux vaccins vivants atténués)
- en attente de **transplantation** d'organe solide (si traitement immunosuppresseur) & **transplantés** d'organe solide
- greffés de cellules souches hématopoïétiques (**CSH**)
- sous **chimiothérapie** (et jusqu'à au moins 6 mois après)
- avec un **déficits immunitaires** primitifs comme ceux en complément ou en lga, ou les neutropénies chroniques sévères
- avec un déficit **immunitaire combiné** sévère
- traité par l'éculizumab (Soliris®)
- dans une certaine mesure les **femmes enceintes** (dont le système immunitaire évolue lors de la grossesse et pour favoriser le transfère d'anticorps au fœtus via le placenta)



une vaccination réalisée avec un vaccin vivant par inadvertance au cours de la grossesse n'est pas une indication à interrompre la grossesse

## Pour certains patients, des vaccinations en +

### Covid-19 et grippe saisonniers

Tous les immunodéprimés et la femme enceinte

### Pneumocoques

Tous les immunodéprimés (sauf femmes enceintes et traités au Soliris®)

### DTP

VIH et patients transplantés d'organe solide : tous les 10 ans

### Haemophilus influenzae b (Hib)

Aspléniques, hypospléniques ou greffés de CSH

### Hépatite A

Si non immuns : A) VIH (co-infection VHC et/ou VHB, hépatopathie chronique, HSH et toxicomanie parentérale) ; B) en attente d'une transplantation ou transplanté d'organe solide (hépatopathie chronique)

### Hépatite B (selon marqueurs sérologiques)

VIH, en attente d'une transplantation ou transplanté d'organe solide

### Méningocoques ACYW et B

Greffés de CSH, aspléniques ou hypospléniques, traités par Soliris®, ayant un déficit en complément

### ROR

Si non immun : en attente d'une transplantation d'organe solide. Une grossesse contre-indique ce vaccin.

### Varicelle

Si non immun, en attente de transplantation. Une grossesse contre-indique ce vaccin. Neutropénies chroniques sévères

### Coqueluche

A chaque grossesse (entre SA20 et 36 avec 1 dose de dTcaP). En l'absence de vaccination de la mère pendant la grossesse contre la coqueluche, vaccination des personnes susceptibles d'être en contact étroit avec le nourrisson durant ses six premiers mois de vie

## Des vaccinations en -

Les vaccins vivants sont contre-indiqués chez les immunodéprimés (ou réservé à la prescription d'un médecin) :

- le **BCG** (tuberculose)
- le **rotavirus**
- la **grippe en vaccin intranasal** (Fluenz Tetra®)
- le **zona**
- la **varicelle**
- le **ROR** (rubéole, oreillons, rougeole)
- la **fièvre jaune**
- la **dengue**

sera prochainement disponible mais que pour les 2 - 17 ans

### Quelques exceptions

Les patients suivants peuvent se voir prescrire par un médecin les vaccins **fièvre jaune, ROR et varicelle** :

- VIH : si asymptomatique et selon taux de CD4
- atteints d'une maladie auto-immune et traités par corticothérapie (si chez l'adulte : posologie  $\leq 10\text{mg/j}$  d'équivalent-prednisone et sans traitement immunosuppresseur et/ou de biothérapie ; ou si posologie  $> 10\text{mg/j}$  depuis moins de 2 semaines et sans bolus)

Les patients suivants n'ont aucune contre-indications aux vaccins vivants : aspléniques ou hypospléniques, traités par éculizumab (soliris®), ayant un déficit en complément, ayant un déficit en IgA, ou ceux en attente de transplantation d'organe solide sans traitement immunosuppresseur (pour ces derniers le BCG reste contre-indiqué)

Ce mémo ne tient pas compte des rattrapages vaccinaux et des publics spécifiques du fait de vulnérabilités médicale (p. 47 & 56-60), des celles liées à une zone géographique (p. 4, 49 et 61) ou à des professions spécifiques (p. 62-66). Précisions dans le calendrier vaccinal 2023 aux pages citées.